

INFORMATION CFDT
GROUPE DE TRAVAIL RELOCALISATION EN ADMINISTRATION CENTRALE
POINT SUR LES TRAVAUX
LE 17 MARS 2016

Représentants de la CFDT : Agnès DESOINDRE, Anne-Michèle VACHIER,

I - Barbet de Jouy

➤ DGPE

Les prochains déménagements intermédiaires vont se dérouler sur une période plus étalée, en trois phases distinctes :

- la direction et SDFA sont prévus les **18 et 19 avril**. La MAG DGPE en relation avec les organisateurs du déménagement est en charge de l'information des agents.
La journée du 26 avril permettra de réaliser les compléments d'aménagement apparus nécessaires à l'issue du déménagement.
- **les 2, 3 et 4 mai**, le SSP rejoindra ses locaux définitifs au premier étage ; chaque agent sera consulté par les logisticiens de la MAG du SG sur le choix du mobilier de son bureau définitif : reprise du mobilier en place laissé par le ministère de l'intérieur ou récupération du mobilier du site de Montreuil actuellement stocké. Selon la méthode éprouvée lors du premier mouvement de l'automne 2015, un service « après-vente » est prévu le 11 mai.
- les autres mouvements interviendront **le 9 mai**.

Si certaines structures ne déménageront qu'une fois, d'autres bougeront deux fois voire trois fois (SDFA).

- le déménagement de l'espace de documentation de la DGPE est prévu le **25 avril** ; son nouvel emplacement sera à proximité de l'espace de documentation du SSP et du SAJ, dans l'aile sud, rez de chaussée haut.

Il est prévu que 2 semaines avant, chaque agent concerné recevra les informations le concernant.

Le planning général des travaux est confirmé, même s'il prend en compte un nombre de bureaux à « rafraîchir » plus important que prévu initialement. L'arrivée des agents de l'avenue du Maine est donc toujours prévue pour novembre.

M. Magimel s'engage à accorder ½ journée d'absence aux agents qui souhaiteront ne pas être présents pendant le déménagement de leur bureau.

A la demande des représentants du personnel, la question de l'accueil des visiteurs, actuellement organisé sur les paliers (sièges et tables d'attente) sera revue, puisque le respect des conditions de sécurité imposent de ne plus « encombrer » les paliers avec du mobilier d'accueil pour les visiteurs.

Des emplacements pour installer plusieurs machines à café seront recherchés y compris pour la phase d'installation transitoire.

Les mesures réalisées au titre du diagnostic amiante et plomb à l'issue des travaux seront communiquées à l'ensemble des agents via l'intranet.

Le défaut d'éclairage des paliers du 5^{ème} étage aile Nord est signalé et sera pris en charge par le BSMB.

➤ ARCHIVES ET NOUVELLE SALLE DE REUNION

Une salle de réunion de 99m2 avec une capacité d'accueil de 65 places sera réalisée en sous sol (salle aveugle) sans que la capacité d'archivage ainsi réduite (8.3km linéaires) ne compromette le transfert des archives du Mans.

➤ RESTAURANT (AURI)

La capacité des salles de restauration ne sera pas augmentée par les travaux, en particulier il a été décidé de ne pas supprimer les rampes d'accès aux salles de restauration, contrairement à ce qui avait pu être annoncé il y a quelques temps ; la mise en place d'un élévateur n'est pas remise en cause. Une baisse de fréquentation d'agents du SGG devrait réduire légèrement le nombre de rationnaires.

Le SG compte davantage sur l'aménagement d'un espace snack à l'emplacement actuel des locaux de l'ASMA RP, d'une capacité d'environ 50 personnes assises pour soulager la fréquentation du restaurant.

Les travaux d'installation des locaux de l'ASMA RP dans la salle des conférences et la création de l'espace snack sont prévus sur la période **juin à octobre 2016**.

SPAgri-CFDT : syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Pièce D002 – 78, rue de Varenne – 75007 PARIS

Tél : 01 49 55 46 83 – cfdt@agriculture.gouv.fr

Toutes nos communications, comptes-rendus de CAP et des groupes de travail sont consultables sur notre site
<http://spagri-cfdt.agriculture.gouv.fr/>

L'ensemble des travaux relatifs à l'AURI s'échelonneront par phases, plutôt pendant les mois d'été jusqu'en **mai 2017** ; le fonctionnement de l'espace de restauration sera maintenu pendant toute cette période ; la réintégration du stand grillades dans l'espace de distribution est prévue.

Dès que la concertation entre la SDLP et l'AURI sera achevée un plan et des vues 3d seront accessibles sur l'intranet.

II Lowendal

L'appel d'offres pour le marché des travaux a été lancé. Les travaux sont prévus de **novembre 2016 à fin d'année 2017**.

Le 23 mars la répartition des espaces de l'avenue du Maine par structure de la DGER (macrozoning) sera communiquée sur l'intranet. Le microzoning n'est fixé que pour les bureaux qui doivent être sécurisés (examens).

Les visites du site Maine par la MAG sont programmées pour la fin du mois.

III Varenne

La phase actuelle de travaux s'achève. Les agents sont plutôt satisfaits des choix architecturaux et décors. Le programme des travaux en cours de réflexion pour 2017 concernera en particulier les ascenseurs.

Il est prévu que la prochaine réunion du groupe de travail **le 23 juin** à 14h30 comporte une visite des locaux rénovés du bâtiment A de Varenne.

IV Réservation des salles de réunion

Une réunion des MAG est prévue le **22 mars** pour définir qui aura accès au logiciel de réservation des salles de réunion MOSAR (secrétariats principalement ou accès plus partagé avec d'autres agents).

Le nouveau logiciel devra reprendre les réservations déjà établies dans le logiciel existant.

V Utilisation de nouveaux badges

La distribution des nouveaux badges concernera les agents des sites au fur et à mesure de leur rénovation : elle commencera par les agents de Barbet de Jouy, Varenne et Vaugirard à partir de **novembre 2016**.

SPAgri-CFDT : syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Pièce D002 – 78, rue de Varenne – 75007 PARIS

Tél : 01 49 55 46 83 – cfdt@agriculture.gouv.fr

Toutes nos communications, comptes-rendus de CAP et des groupes de travail sont consultables sur notre site
<http://spagri-cfdt.agriculture.gouv.fr/>